

DESCRIPTION

Pont qui permet de traverser le Tarn et relie le village d'Ispagnac au village de Quezac. A gauche en arrivant sur le village de Quezac sont les arpentements du Causse Méjéan et au fond les falaises du Causse de Sauveterre contrelequel vient buter le Tarn avant de s'infléchir vers le Sud.

Pont formé de 6 arches, une grande deux moyennes, deux petites et une autre encore plus petite, les piles intermédiaires sont protégées par des avant bras bâtis en appareil, il a la forme d'une ligne brisée. Il est en bon état et suffisamment large pour laisser passer un camion mais pas deux ! La seconde pile, côté rive gauche, portait une petite chapelle, qui est maintenant en ruine.

Les diocèses s'étaient accordés pour avoir chacun le traverser la rivière élargie. Une supplique adressée aux habitants de Quezac et de la ville de Rodez fut envoyée au Pape d'Avignon Benoît XIII, elle exposa qu'il est urgent pour le bien de la paroisse de bâtir un pont sur le Tarn, car les habitants de ce pays sont privés de communications avec le pays de Rodez. Le Pape d'Avignon répondit par une bulle adressée à Benoît de Quezac, chanoine et procureur de la paroisse, par son frère (arch. de la Loire Marie B. registres 1171-1184) il exposa que l'indigence de la paroisse et de la ville de Rodez qui souffraient de la disette de la paroisse de Quezac, une somme pour que le pont le Causse Méjéan soit facilité par le pont de Quezac devant une somme par paroisse de 1000 livres l'année de la fête de la Pentecôte.

Le Pape d'Avignon répondit par une bulle adressée à Benoît de Quezac, chanoine et procureur de la paroisse, par son frère (arch. de la Loire Marie B. registres 1171-1184) il exposa que l'indigence de la paroisse et de la ville de Rodez qui souffraient de la disette de la paroisse de Quezac, une somme pour que le pont le Causse Méjéan soit facilité par le pont de Quezac devant une somme par paroisse de 1000 livres l'année de la fête de la Pentecôte.

Un demi siècle plus tard, le 17 août 1436, un vœu de son Excellence le chancelier de l'œuvre de pont le sieur Villaret, de Rodez, donna quittance de la somme de 1 million d'or, à titre de paiement de la dette faite par un clerc, Antoine Fouc, pour l'œuvre de pont de Quezac, somme recueillie dans sa tournée aux environs de St Flour. Il y eut probablement d'autres quêtes dans les diocèses limitrophes de celui de Rodez.

Nous ignorons le date de l'achèvement des travaux.

Monument : Pont

HISTORIQUE

Il existe dans le département de Lozère plusieurs ponts qui offrent un certain intérêt historique et archéologique celui de Quezac mérite une mention particulière.

Ce pont est une oeuvre remarquable, par ses vastes proportions il frôle avec ses 6 arches, une ligne brisée, offrant des éperons aigus bâtis en appareil. Il relie la commune d'Ispagnac à la rive gauche du Tarn et au village de Quezac.

On a attribué à tort, au pape Urbain V, la construction de ce pont, qui n'a été jeté sur le Tarn que dans une pensée pieuse afin de faciliter aux fidèles l'accès du sanctuaire de Quezac dédié à la Ste Vierge.

Des pèlerins s'étaient noyés pour avoir essayé de traverser la rivière débordée. Une supplique signée des habitants du diocèse et de la ville de Mende fut envoyée au Pape d'Avignon Benoit XIII, elle expose qu'il est urgent pour prévenir de pareils malheurs de jeter un pont sur le Tarn, que les habitants du pays sont prêts à l'entreprendre, mais qu'ils ne peuvent en supporter la dépense sans le secours général des fidèles. Elle supplie Benoit XIII de vouloir bien recommander au peuple chrétien de leur venir en aide et de l'y engager en accordant des indulgences.

Le Pape d'Avignon répondit par une Bulle adressée à Bernard Bragose, chanoine et procureur du chapitre, par cet acte (Arch. de la Lozère Serie E, registre (1393-1404) il accorde une indulgence de 1 an et 40 jours à tous ceux qui prendront "sur les biens que Dieu leur a départis, une aumône pour que le pont de Quezac puisse être facilement construit". Le Pont de Quezac devint une oeuvre pie régionale comme l'avait été la riche dotation de son prieuré.

Un demi siècle plus tard, le 17 août 1450, on voit un des procureurs ou administrateurs de l'oeuvre du pont le sieur Pélissier, du Malzieu, donner quittance de la somme de 3 moutons d'or, 6 gros, provenant de la quête faite par un clerc, Antoine Pome, pour l'oeuvre du Pont de Quezac, somme recueillie dans sa tournée aux environs de St Flour. Il y eut probablement d'autres quêteurs dans les diocèses limitrophes de celui de mende.

Nous ignorons la date de l'achèvement des travaux.

Nous ignorons la date de l'achèvement des travaux.

Ce pont eut bien des vicissitudes et souffrit plus d'une fois des désastreuses inondations de la rivière.

En 1626 la seconde arcade du côté Nord tomba, ce ne fut qu'en 1633 qu'elle fut rétablie.

Quelques années plus tard, nouveaux dégâts occasionnés par la violence et le débordement des eaux de la rivière; ce fut la grande pile qui eut à souffrir. La réparation fut donnée à prix fait au sieur Jean Delort, maçon de Mende, moyennant la somme de 500 livres.

Le 17 décembre 1657, la grande arcade s'écroule, elle ne fut reconstruite que 2 ans après.

Dans le siècle suivant, le pont revet de graves dégradations. En 1710, la reconstruction de la pile fut donnée à prix fait à des entrepreneurs, pour la somme de 32300 livres. Le diocèse contribua à cette dépense pour un tiers. Les entrepreneurs travaillèrent pendant 2 années sans réussir, par leur faute.

En 1726, cette reconstruction fut confiée à deux autres entrepreneurs, on leur alloua 8.000 livres. Les travaux allaient être terminés, lorsque le cintre, ayant manqué, entraîna avec lui toute la bâtisse avec les ouvriers.

En 1728, les mêmes entrepreneurs reprennent les travaux, "mais n'ayant rien trouvé de leur bâtisse, que les ravines avaient entraînée," recommencent leur ouvrage, montent la pile, posent l'arche et perfectionnent, en apparence leur ouvrage mais "pour n'avoir pas fondé sur le ferme 1 mois après, le 5 octobre, la rivière qui déborda entraîna le tout, sans laisser aucun vestige du travail".

On s'empessa d'appeler les ingénieurs, et les experts les plus habiles de la province, pour vérifier si la chute du pont ne provenait pas de la faute des entrepreneurs. Ce qui fut constaté. Un procès eut lieu devant l'Intendant du Languedoc. Les entrepreneurs furent condamnés.

Il tardait au pays de remettre en état le pont écroulé.

L'ingénieur de la province se transporta sur les lieux et après avoir examiné toutes choses, donna un devis qui portait qu'on ferait un batardeau en écharpe, pour dévier les eaux du côté du village de Molines; une double batardeau autour de la pile, fait avec des planches garnies de fer, soutenu par des pilotis, armés de même lequel se trouvant insuffisant pour évacuer les eaux, afin qu'on pût dégravoier jusqu'au rocher et bâtir solidement on ouvrit un canal fort profond qui prenait son commencement au-dessus de ladite pile, et poussé jusque vis-à-vis le torrent de Molines par ce moyen, le rocher fut découvert et l'on bâtit sur le ferme. L'ouvrage fut terminé la même année 1738.

Outre les 8.000 livres accordées par le premier prix-fait pour défrayer les entrepreneurs, le diocèse, le chapitre et la paroisse de Quezac leur donnèrent 1.000 livres à titre de gratification.

L'année suivante, on posa les quatre clefs en fer à la seconde arche du côté de Molines, ordonnées par le devis.

On construisit au sommet du pont, moitié en saillie sur la

rivière et supportée par des corbeaux de pierre, une chapelle sous le vocable de St Joseph, en 1739, elle est aujourd'hui en ruine.

En 1739, la chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

La chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

En 1739, la chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

La chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

En 1739, la chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

La chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

En 1739, la chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

La chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

En 1739, la chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

La chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

En 1739, la chapelle de St Joseph, en ruine, est aujourd'hui en ruine.

Département : LOZERE

Commune : QUEZAC

Monument : Pont.

BIBLIOGRAPHIE

B.N. L K⁷ 29199

ANDRE (Ferdinand)
Le Pont de Quezac.
Extr. du Bull. arch. (année 1893)
Paris, E. Leroux..... 1894

Dossier M.H.

Rapport H. NODET (Architecte en chef)

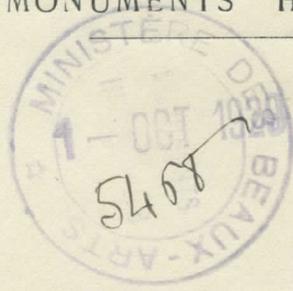
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE & DES BEAUX-ARTS
MONUMENTS HISTORIQUES

7.8

CABINET DE L'ARCHITECTE EN CHEF

LE CRÈS, LE 28 Sept. 1929



HENRI NODET

ARCHITECTE DU GOUVERNEMENT

LE CRÈS (HÉRAULT)

Téléphone n° 1

L'Architecte en Chef des Monuments Historiques

à Monsieur le Directeur Général des Beaux-Arts

LOZÈRE

QUEZAC

Pont du XIV

N. 1.776

PROPOSITION DE CLASSEMENT DU PONT DE QUEZAC (Lozère)

Pièces jointes

1 c. postale

En allant voir le porche de l'Eglise de Quèzac (Lozère) sur lequel on nous avait demandé un rapport, nous sommes passés sur le pont qui permet de traverser le Tarn et d'atteindre le village blotti dans les gorges au pied des Causses.

La carte postale ci jointe suffit à montrer la beauté du site et la pureté de lignes de l'ouvrage.

A gauche sont les arpentements du Causse Méjean et au fond les falaises du Causse de Sauveterre contre lequel vient buter le Tarn avant de s'infléchir vers le Sud.

Le pont est formé de 5 arches, une grande, deux moyennes et deux petites; les piles intermédiaires sont protégées par des avant becs. Il fut construit en 1335 et le pape Urbain V fit bâtir sur la deuxième pile à gauche une petite chapelle qui fut malheureusement ruinée en même temps que le pont au moment des guerres de religion. Ce dernier fut restauré au 17ème siècle, mais la chapelle est restée en ruines.

Le pont est en bon état et suffisamment large pour laisser passer un camion automobile; nous l'avons constaté de visu. Mais comme il n'est pas assez large pour permettre le doublement et comme la déclivité est assez forte, on peut craindre qu'un élargissement ou modification de pente ne lui fassent perdre tout caractère.

Nous proposons donc son classement, et il nous paraît intéressant de classer aussi pour préserver le site 200 mètres de longueur des berges sur une profondeur de 50 mètres, sur les deux rives, aussi bien en amont qu'en aval du pont.

Nous n'envisageons pas d'autres dépenses que l'entretien annuel, quelques rejointoiements et une chape de protection sur le dessus des murs ruinés de la chapelle.

H. M. J.

M de Lete

Rapport à la Commission

*Com du
12 juin*

par M. Monsieur SALLEZ

sur la proposition de classement du pont

de QUEZAC (Lozère)



Séance du 19 juin 1931

Classement adopté

*1^{er}
Arrive #
de suite
M Pommer*

Le pont de Quézac dont le classement est proposé par M. l'Architecte Nodet ^{le chef} aurait été construit en 1335.

Plus élevé en son milieu, il comprend cinq arches reposant sur des piles protégées par des avant-becs.

La seconde pile, côté rive gauche, portait une petite chapelle que le pape Urbain V avait fait édifier mais qui fut détruite au cours des guerres de religion. Le pont fut également endommagé à cette époque, puis restauré au XVIIe siècle.

Sa largeur est suffisante pour le passage d'un camion automobile, mais ne permet pas à deux voitures de se doubler, de plus sa déclivité est assez forte. Il est donc fortement à craindre qu'un projet d'élargissement lui enlève tout son caractère s'il n'est pas protégé par le classement que nous proposons à votre Commission.

Paris le 4 Mars 1931

Sallez



40 GORGES DU TARN. — Le Pont de Quézac — ND